

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publié avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

ROME : Prières à réciter après les messes basses ; encyclique de S. S. Léon XIII aux évêques de Hongrie. — CHRONIQUE DIOCÉSAIN ET PROVINCIALE : Nominations ecclésiastiques ; ordinations ; nouvelles divisions des paroisses de Notre-Dame et de Saint-Jacques ; le Vestiaire de Notre-Dame ; réunion des sociétés de tempé-



SOMMAIRE

rance, sermon de M. Colin ; chemin de croix au cimetière ; neuvaine préparatoire à la fête de saint François d'Assise ; départ du révérend père Pichon S. J. ; changements ecclésiastiques dans le diocèse de Québec. — LE SAINT-SIÈGE, LA FRANCE ET LA CHINE. — ELVIRE LE FER DE LA MOTTE (suite et fin). — PRIONS POUR NOS MORTS.

LE NUMÉRO

PRIX DE L'ABONNEMENT

LE NUMÉRO

2 cents Une piastre par an, payable d'avance. **2 cents**

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer : † EDOUARD-CHS, Archevêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à
MM. EUSEBE SENÉCAL & FILS, et pour la rédaction à **M. P. DUPUY**
 Bureaux : No 20, rue Saint-Vincent, Montréal

PRIERES DES QUARANTE HEURES.

| | | |
|--------------|-------|-----------------|
| LUNDI, 27 | SEPT. | —Saint-Cyprien. |
| MERCREDI, 29 | “ | —Vaudreuil. |
| VENDREDI, 1 | OCT. | —L'Assomption. |

FETES DE LA SEMAINE.

| | | |
|--------------|-------|---|
| DIMANCHE, 26 | SEPT. | —Quinzième dimanche de la pentecôte Du Dimanche, semid, ornements verts. <i>On annonce le saint Rosaire pour dimanche prochain.</i> |
| Lundi, 27 | “ | —SS. Côme et Damien, MM., s., ornements rouges. |
| Mardi, 28 | “ | —S. Vincelas, M, sem., ornements rouges. |
| Mercredi, 29 | “ | —S. MICHEL ARCH., d. 2 classe, ornements blancs. |
| Jeudi, 30 | “ | —Saint Jérôme, C. D., doub., ornements blancs. |
| Vendredi, 1 | OCT. | —S. Rémi, E. C., doub., ornements blancs. |
| Samedi, 2 | “ | —SS. Anges Gardiens, d. m., ornements blancs. |

OFFICES EXTRAORDINAIRES.

CATHÉDRALE.—Mercredi 29, grand'messe à 7 heures, pour les bienfaiteurs de l'Archevêché.

VISITES PASTORALES.

Dimanche 26, à l'Île Perrot ; lundi 27, à Sainte-Anne du Bout de l'Île ; mardi 28, à Sainte Geneviève ; mercredi 29, à la Pointe-Claire.

Dimanche 26.—Fête du titulaire de Sainte-Justine. Solennité de Saint-Eustache, Saint Lin et Notre-Dame de la Merci.

Les paroisses de Saint-François d'Assise, à la Longue-Pointe, Saint-Placide et Saint-Bruno font la solennité de Saint-Michel, le 26.

ROME

Prières à réciter après les messes basses.—Le Souverain Pontife modifie, ainsi qu'il suit, les prières qui, depuis deux ans et demi, sont récitées à la fin de la messe :

Preces jussu Papæ Leonis XIII in omnibus orbis ecclesiis post privatæ missæ celebrationem flexis genibus recitandæ.

Sacerdos ter dicat cum populo : *Ave Maria* ; deinde : *Salve Regina* cum *Ÿ Ora pro nobis, etc.* et *℟ Ut digni, etc.*

OREMUS

Deus refugium nostrum et virtus, populum ad te clamantem propitius respice ; et intercedente gloriosa et immaculatâ Virgine Dei Genitrice Mariâ, cum beato Josepho ejus Sponso ac beatis Apostolis tuis Petro et Paulo et omnibus Sanctis, quas pro conversione peccatorum, pro libertate et exaltatione Sanctæ Matris Ecclesiæ, preces effundimus, misericors et benignus exaudi. Per Christum Dominum Nostrum. Amen.

Addatur invocatio : Sancte Michael Archangele, defende nos in prælio ; contra nequitiam et insidias diaboli esto præsidium. Imperet illi Deus, supplices deprecamur : tuque, Princeps militiæ cœlestis, Satanam aliosque spiritus malignos, qui ad perditionem animarum pervagantur in mundo, divina virtute in infernum de-trude. Amen.

SSmus Dominus Noster Leo PP. XIII omnibus preces, ut supra, recitantibus tercen'um dierum indulgentiam largitur.

Prières qui, par ordre du pape Léon XIII, doivent être récitées, à genoux, à la fin des messes basses, dans toutes les églises du monde :

Le prêtre dira trois fois avec le peuple l'*Ave Maria* ; ensuite, le *Salve Regina*, avec le verset *Ora pro nobis, etc.*, et le répons *Ut Digni, etc.*

PRIONS.

O Dieu, notre refuge et notre force, regardez favorablement le peuple qui crie vers vous, et, par l'intercession de la glorieuse et immaculée Vierge Marie, mère de Dieu, du bienheureux Joseph, son époux, des bienheureux Pierre et Paul, vos apôtres, et de tous les saints, exaucez, dans votre miséricorde et votre bonté, les prières que nous vous adressons pour la conversion des pécheurs, pour la liberté et l'exaltation de notre sainte Mère l'Eglise. Par Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ainsi soit il.

On ajoutera l'invocation : Saint Michel archange, défendez-nous dans le combat ; contre la malice et les embûches du diable, soyez notre secours. Que Dieu lui commande ! nous le demandons par nos supplications. Et vous, Prince de la céleste milice, par la divine

puissance précipitez dans l'enfer Satan et les satires esprits mauvais qui, pour la perte des âmes, se répandent de tous côtés dans le monde. Ainsi soit-il.

Notre Très Saint-Père le Pape Léon XIII accorde une indulgence de trois cents jours à tous ceux qui réciteront ces prières, comme il a été dit ci-dessus.

Lettre Encyclique de N. T. S. P. le Pape Léon XIII
AUX ÉVÊQUES DE HONGRIE.

Nous donnons d'après la *Semaine catholique* de Toulouse un résumé substantiel de cette Encyclique.

Désirant depuis longtemps vous entretenir, comme nous l'avons fait pour les évêques des autres pays, sur les choses qui touchent à la prospérité des intérêts chrétiens de votre nation, nous profitons de l'excellente occasion que nous offrent les fêtes célébrées en souvenir de la délivrance de la ville de Bude. Ce fait, accompli il y a deux siècles, honore les Hongrois vos ancêtres, qui surent recouvrer leur capitale tombée au pouvoir d'un ennemi redoutable. En souvenir de cette brillante victoire, Innocent XI ordonna la célébration d'une fête solennelle dans tout le monde chrétien. Aussi bien, le Siège apostolique eut une grande part dans ce mémorable événement. Au reste, précédemment, les Pontifes romains, depuis Calixte II. jusqu'à Innocent XI, avaient souvent contribué, par les conseils et par les secours, à la prospérité de la Hongrie. Entre tous, Clément VIII s'employa efficacement à affranchir de la domination turque les provinces de Strigonie et de Vincergratz. Voilà pourquoi le Saint-Siège s'unit volontiers à vous pour participer à votre allégresse : car, quoique les temps soient changés, il vise aujourd'hui comme autrefois à procurer le salut du peuple, à le confirmer dans la profession de la foi catholique et à écarter les périls communs.

La Hongrie est elle-même témoin que le plus grand bienfait de Dieu, soit envers les individus, soit envers les états, c'est la vérité catholique, qui, une fois reçue et gardée avec persévérance, assure tous les autres biens et fait la grandeur des nations. Il l'avait bien compris, le premier de vos rois apostoliques, saint Etienne. Aussi n'eut-il rien de plus à cœur que de propager la foi dans son royaume et de l'y établir sur des bases solides. Telle est l'origine de cet échange de dévouement qui ne s'est jamais démenti entre les Souverains Pontifes et les rois de Hongrie. Ces biens si précieux subsistent encore aujourd'hui : témoin tout ce qui se fait dans le royaume pour la défense des droits de l'Eglise et la conservation de la foi. Nous en éprouvons une douce joie, et nous en félicitons vous et votre peuple.

Mais comme les temps sont mauvais et que l'Eglise est partout combattue, il est à craindre que la foi ne languisse là même où

elle était plus ferme. Vous n'ignorez pas que les principes funestes du *rationalisme* et du *naturalisme* sont librement propagés de toutes parts ; partout une tendance hostile du pouvoir public vis-à-vis de l'Eglise, partout l'audace obstinée des sociétés perverses, partout le système généralement adopté d'élever la jeunesse sans tenir compte de Dieu. Jamais donc il ne fut plus opportun de rappeler et de persuader aux peuples la nécessité de la religion catholique pour la tranquillité et le salut public.

Pour inspirer le respect de l'autorité, pour refréner les cupidités solevées par les fauteurs du *socialisme*, la rigueur des lois ne suffit pas ; ce qu'il y a de vraiment efficace c'est le respect et l'amour de la religion et de l'Eglise. Les préceptes de l'Evangile sont la meilleure sauvegarde contre l'invasion du socialisme. La religion commande d'aimer Dieu, d'être soumis au pouvoir légitime, de respecter les biens et les droits d'autrui ; elle ordonne aux riches de secourir les pauvres, elle soutient et console les malheureux par l'espoir des biens éternels. C'est pourquoi ceux qui président aux destinées des nations ne sauraient rien faire de plus sage que de laisser la religion libre de tout obstacle, afin qu'elle puisse exercer son influence sur l'esprit des peuples et les ramener à la vertu et à l'intégrité des mœurs.

La Hongrie n'a pas éprouvé ces soulèvements populaires qui ont ébranlé ailleurs la paix publique ; mais l'imminence du péril doit exciter la vigilance de ceux qui président aux destinées du peuple afin de le prévenir. A cet effet, il est à désirer que l'Eglise jouisse, dans le royaume, d'une pleine et entière liberté comme autrefois, et qu'on élimine des lois tout ce qui entrave la profession du catholicisme. Voici, vénérables frères, les points principaux sur lesquels doit s'exercer votre sollicitude pastorale.

* * *

C'est le suprême devoir d'embrasser la vraie religion ; ce devoir une fois connu, on doit le remplir sans hésitation. A ceux qui ont charge d'âmes incombe donc l'obligation d'admettre dans l'Eglise ceux qui, étant à même par leur âge de juger mûrement, demandent à y être admis. Sur ce point on doit s'exposer à la rigueur des lois humaines plutôt que d'encourir la colère de Dieu.

Relativement à la société conjugale, gravez profondément dans les cœurs des fidèles la doctrine catholique sur la sainteté, l'unité et la perpétuité du mariage ; rappelez que les mariages entre chrétiens sont soumis de leur nature au seul pouvoir ecclésiastique ; rappelez aussi ce que l'Eglise pense et enseigne sur ce qu'on appelle le *mariage civil* ; qu'il n'est pas permis aux catholiques, sans l'autorisation de l'Eglise, de s'unir aux chrétiens étrangers à la profession de catholicisme. Ces points sont très importants non seulement pour le bien des familles, mais encore pour l'Etat, car la société domestique contient les principes et les meilleurs éléments de la vie sociale. Or, la société domestique est telle que la font les mariages, et ceux-ci ne peuvent aboutir à bien qu'à la

condition d'être réglés selon les lois de Dieu et de l'Eglise. Aussi, ils ont bien mérité de la religion et de la patrie, ces catholiques qui, il y a deux ans, rejetèrent, dans les assemblées législatives de Hongrie, le projet de loi qui autorisait les mariages entre chrétiens et Juifs.

En outre, ce ne sera pas d'une moindre utilité de pourvoir à la bonne éducation de la jeunesse. De toute part aujourd'hui le mot d'ordre est qu'on réclame des écoles appelées *neutres, mixtes, laïques*, dans le but de soustraire les élèves à l'influence et aux bienfaits de la religion. Ecartez de votre Hongrie un si grand malheur. La formation de la jeunesse aux mœurs chrétiennes intéresse au plus haut point l'Eglise et l'Etat. C'est ce que comprennent les vrais catholiques, qui se préoccupent si vivement de cette question. La Hongrie ne restera pas indifférente dans une affaire si capitale. Votre zèle épiscopal ne se lassera point d'avertir les pères de famille qu'ils ne sauraient permettre à leurs enfants de fréquenter des écoles où leur foi chrétienne serait en péril. Nous désirons donc qu'on établisse des écoles recommandables par l'excellence de l'éducation et par la probité des maîtres ; qu'elles relèvent de votre autorité et soient placées sous la surveillance du clergé. Cela s'entend à la fois des écoles élémentaires et de celles où l'on cultive les belles-lettres et les hautes sciences. Vos ancêtres vous ont ouvert la voie là-dessus. Qu'il suffise de rappeler le souvenir du cardinal Pazemay, archevêque de Strigonie, qui fonda et dota largement le grand Lycée catholique de Budapesth. Conservez à ces centres d'études leur caractère primitif, et faites qu'en prenant une nouvelle splendeur, les instituts catholiques restent au pouvoir de l'Eglise. En cela vous trouverez un puissant appui dans l'éminente piété de votre roi apostolique.

Que si l'éducation de la jeunesse importe tellement au salut public, c'est bien plus encore quand il s'agit de ceux qui veulent entrer dans les saints ordres. Les jeunes clercs, espoir du sacerdoce, seront l'objet de votre continuelle sollicitude ; l'honneur de l'Eglise et le salut éternel des peuples y sont attachés. Deux choses sont surtout nécessaires dans l'éducation des clercs : la doctrine pour la culture de l'esprit, la vertu pour la perfection de l'âme. Aux classes d'humanités, il faut ajouter les sciences sacrées et canoniques, ayant soin que la doctrine en ces matières soit pleinement d'accord avec les enseignements de l'Eglise. La sainteté de vie comprend des mœurs honnêtes et intègres, et aussi cet ensemble de vertus sacerdotales qui fait que les bons prêtres soient l'image de Jésus-Christ. C'est à cela que tendent les séminaires, qui existent nombreux dans vos diocèses. Le choix des maîtres, chargés de l'éducation des clercs, sera l'objet de vos soins et de vos préoccupations ; ils seront recommandables tant par la sûreté de la doctrine que par l'excellence de la conduite.

Vos soins paternels s'étendront plus loin, ils accompagneront le prêtre dans l'accomplissement de ses devoirs sacrés. Veillez

avec diligence, afin que jamais le prêtre ne se laisse conduire par l'esprit profane, ou par la cupidité de ses intérêts, ou par la préoccupation des affaires séculières, mais qu'il brille au contraire par l'exemple des vertus et des bonnes œuvres; qu'il exerce dignement son ministère, qu'il se dévoue à l'instruction du peuple, surtout par la prédication et par la fréquentation des sacrements. Pour se conserver dans la ferveur et retremper ses forces affaiblies par l'infirmité humaine, le prêtre trouvera un moyen très efficace dans la retraite, où l'on suit pendant quelques jours un cours de méditations, sans autre pensée que celle de Dieu et de son âme. Et vous, vénérables frères, dans la visite de vos diocèses, vous trouverez l'occasion de juger du talent et de la conduite de chacun de vos prêtres; là où vous découvrirez des abus, vous saurez déployer en cas de besoin une juste sévérité d'après les règles canoniques. Un clergé instruit et vertueux pourvoira largement au bien du peuple.

Pendant, il ne faut rien omettre de ce qui vous paraîtra utile pour conserver au sein des populations l'intégrité de la doctrine catholique et maintenir la morale évangélique. Les missions, données par des hommes animés de l'esprit de Jésus-Christ, contribuent puissamment à la sanctification des âmes. Pour combattre ou extirper les opinions erronées, il est utile de faire répandre parmi le peuple des écrits conformes à la vérité et aptes à porter à la vertu. Nous voulons que vous excitiez ceux qui sont élevés en dignité, ou qui l'emportent sur les autres par leur science, leur fortune, leur pouvoir, afin qu'ils soutiennent la cause de l'Eglise et l'honneur de la religion. Enfin, il est nécessaire de combattre avec zèle et fermeté les associations illicites que nous avons précédemment dénoncées dans une autre de nos Lettres encycliques.

Nous implorons la Mère de Dieu, patronne de la Hongrie, saint Etienne, votre saint roi, afin que le Seigneur continue à bénir votre noble nation.

Donné à Rome, le 12 août 1886, en la neuvième année de notre pontificat.

LÉON XIII, pape.

CHRONIQUE DIOCESAINE ET PROVINCIALE

Par décision de Mgr de Montréal en date du 20 septembre 1886 :
M. J. O. Joly a été nommé vicaire à Saint-Ignace du Coteau-du-Lac.

Ordinations par Mgr l'archevêque de Montréal, à l'église Sainte-Croix des Sœurs de Charité, à Montréal.
18 septembre 1886.

Ordres-noindres. — MM. E. Coursol, A. Martel, J. Blais, *Montréal* ;
C. O'Hare, *Pontiac* ; frère Pierre Marie, *Trappiste*.

Diaconat.—M. C W. Martin, *Montréal.*

Prétrise.—MM. L. E. Cousineau, J. B. Z. Cardin, J. A. Quesnel, *Montréal*; A. Pouliot, *Préfecture Apostolique du golfe St Laurent.*
19 septembre à la Cathédrale.

Sous-diaconat.—Frère Pierre Marie, Trappiste.

Par autorisation de Mgr l'archevêque de Montréal :

La partie de la paroisse Notre-Dame entre le milieu de la rue Sherbrooke et les limites de la ville d'une part, et d'autre part, entre le milieu de l'avenue Laval et le milieu de la rue Amherst, sera, à l'avenir, desservie par les Messieurs de la paroisse Saint-Jacques.

Mais, d'un autre côté, la partie de la paroisse Saint-Jacques entre le milieu des rues Lagachetière et Craig d'une part, et d'autre part entre le milieu des rues Ste-Elizabeth et Amherst, sera desservie par les Messieurs de la paroisse Notre-Dame.

En conséquence, les paroissiens de Notre-Dame, au dessus du milieu de la rue Sherbrooke, entre le milieu de l'avenue Laval et le milieu de la rue Amherst s'adresseront à Saint-Jacques pour les baptêmes, les mariages et les derniers sacrements, pour le devoir pascal, pour les funérailles et les services, pour les besoins spirituels en général et paieront la dime à Saint-Jacques.

Mais en même temps, les paroissiens de Saint-Jacques, au dessous du milieu de la rue Lagachetière, s'adresseront à Notre-Dame pour les mêmes actes du ministère paroissial et paieront la dime à la fabrique de Notre-Dame.

Jeudi dernier, 16 du courant, l'œuvre du *Vestiaire de Notre-Dame* célébrait sa fête patronale. Le matin à 8 heures il y a eu grand-messe à l'autel du St-Rosaire à l'église Notre-Dame. Après le chant de l'Évangile, M. le supérieur du Séminaire a adressé aux membres de l'association une touchante allocution : 1. pour les féliciter d'être venues aux pieds des autels offrir à Dieu les prémices de leurs travaux pour les pauvres et lui demander sa bénédiction pour leur succès ; 2. pour les exhorter à sanctifier ces travaux par les pensées de la foi et le souvenir des magnifiques promesses faites par Notre-Seigneur à tous ceux qui pratiquent les œuvres de la miséricorde ; 3. pour les porter à s'y livrer avec ardeur et générosité, à cause des bénédictions abondantes dont les travaux et les sacrifices qu'ils exigent seront la source pour elle et pour leurs familles en ce monde et en l'autre.

Dans l'après-midi, à 2 heures, une assemblée générale des associées s'est tenue à la salle du Vestiaire pour la reddition des comptes et l'élection des nouvelles dignitaires.

Nous avons été agréablement surpris de la fécondité de cette œuvre à peine née, puisqu'elle ne date que du mois de décembre dernier. En si peu de temps, grâce au zèle et au dévouement de ses membres, dont le nombre ne dépasse pas 60, elle a dépensé en

achats de vêtements confectionnés et d'étoffes pour en faire au-delà de \$700, et distribué plus de 900 articles aux pauvres, sans parler d'autres dépenses accessoires pour leur nourriture, leur soulagement etc. Qu'il nous soit permis d'attirer l'attention du public charitable sur cette belle œuvre destinée à faire beaucoup de bien à nos pauvres et de l'inviter à l'encourager et à la soutenir soit par des contributions pécuniaires, soit en envoyant à la salle du Vestiaire numéro 78, rue St-Urbain, ou au Refuge-de-la-passion qui y est attenant, tout le vieux linge, les vieilles hardes, les vieilles chaussures etc, qui traînent et pourrissent souvent dans les armoires et pourraient être utilisées pour les pauvres.

Les élections ont donné pour résultat les mêmes dignitaires.

Enfin le salut du très saint Sacrement à Notre-Dame à 4 heures a terminé cette belle journée, comme elle avait commencé, aux pieds des saints Autels.

Les journaux sont priés de reproduire.

La fête de Notre-Dame des Sept Douleurs, titulaire de l'église de Notre-Dame de Pitié, a été solennellement célébrée dimanche dernier.

Le matin une grand'messe a été chantée par M. Tranchemontagne, junior.

Le mauvais temps a empêché de faire la procession pendant laquelle la statue miraculeuse de Notre-Dame de Pitié parcourt le jardin et la maison-mère, entraînant toujours à sa suite un grand nombre de fidèles, fervents serviteurs de Marie.

Les vêpres ont eu lieu à trois heures, puis M. l'abbé P. Rousseau fit le sermon et donna la bénédiction du très saint Sacrement.

Dimanche soir, a eu lieu à l'église Notre-Dame la bénédiction d'une magnifique bannière de la Société de tempérance de Notre-Dame.

Les autres Sociétés de tempérance de la ville : de Saint-Patrice, de Saint-Jacques, de Saint-Pierre, etc., avaient été invités à cette cérémonie et, malgré la pluie battante, s'étaient rendues avec empressement à cette invitation, ainsi qu'un grand nombre de fidèles, parmi lesquels plusieurs citoyens éminents.

La cérémonie a commencé par la prière du soir, dite par le directeur, M. l'abbé Hamon, et par quelques avis. M. Colin, supérieur du Séminaire, est ensuite monté en chaire, et a fait le sermon.

Le prédicateur après avoir dit que le sujet dont il allait s'occuper était un sujet sur lequel on ne pouvait se taire ; un sujet que recommandait à tous les chrétiens ce qu'ils portent de plus cher dans leur cœur, a signalé la grande expansion du mal de l'intempérance dans le monde entier. C'est un vice qui se signale par des ravages, par des ruines, par des désastres, par un vertige et une attraction incompréhensibles. L'intempérance est un ennemi im-

placable contre lequel se groupent les membres des sociétés de tempérance, et dont ils sont les adversaires acharnés.

Combien est alarmant le vice de l'intempérance ; combien il est urgent d'y remédier et quels sont les moyens d'en arrêter les ravages, telles sont les divisions du sermon de M. Colin.

Le mal de l'intempérance sévit plus que jamais en Europe depuis 40 ans et au Canada depuis 15 ans. Cette augmentation constitue un déshonneur pour la religion et un péril pour la société.

C'est un déshonneur pour la religion, car la religion nous grandit, nous glorifie, nous exalte ; et le vice de l'intempérance nous abaisse, nous dégrade, nous rend semblables à la brute.

C'est un déshonneur pour la religion. La religion fait de chaque homme une source de bienfaisance, elle élargit son cœur et en extirpe l'égoïsme ; et le vice de l'intempérance fait de l'homme un foyer de contagion, une source de mal, une cause de ruines : dans la famille, dans les enfants, parmi les amis, dans la race.

La religion fait l'homme du devoir ; le vice de l'intempérance en fait un blasphémateur, un être sans raison, sans conscience, sans cœur.

Le vice de l'intempérance est de plus un péril social qui alarme les penseurs, et dont se préoccupent les législateurs et les hommes d'état ; c'est un péril social, et des plus graves, car ce vice éteint à leur source les forces vives de la société.

Après avoir développé ce point d'une manière saisissante, le prédicateur entre dans des détails statistiques qui éclairent d'une lumière sinistre cette grande question.

Il laisse de côté les nations européennes, les Etats-Unis pour ne parler que de ce qui se passe au Canada et surtout à Montréal et dans les environs.

A Montréal, dans l'espace d'une année finissant au mois de juin 1885, il est entré 830 mille gallons de liquides spiritueux, des toxiques, véritables poisons, en un mot du whiskey. Chaque gallon a été frappé d'un droit d'une piastre. Le consommateur a dû, lui, payer deux piastres chaque gallon. Si à ces liqueurs toxiques, on ajoute deux ou trois cent mille gallons d'autres liquides spiritueux également taxés et que le consommateur paye le même prix, on arrive à l'énorme chiffre de plus de deux millions de piastres payées par les consommateurs de ces liquides. En admettant qu'un tiers en ait été employé pour des besoins utiles ; les deux autres tiers ont été absorbés par les hommes adonnés aux boissons, par les victimes de l'intempérance. Treize à quatorze cent mille piastres ont donc été dépensées pour l'ivresse.

Mais la dépense est encore bien plus élevée ; car il est admis que la perte du travail, les maladies, les ruines résultant de l'ivresse, causent aux consommateurs une dépense dix fois plus forte que le prix d'achat. Prenons simplement une dépense cinq fois plus forte, et nous trouvons que le budget de l'ivresse dans Mont

réal et les environs s'est élevé dans un an au chiffre effrayant de sept millions de piastres.

La ville en est-elle plus florissante, son état matériel s'est-il amélioré, sa vie intellectuelle s'est-elle développée ? Bien au contraire ; les résultats ont été : remplir les prisons, les hôpitaux, les hospices d'aliénés, peupler les cimetières, introduire des germes de dégénérescence dans une multitude de familles, réduire à la misère, à la démoralisation un grand nombre de malheureux, tendre à l'affaiblissement de la race.

N'est-ce pas un péril social, et un péril social effrayant, ce vice qui produit des résultats si terribles.

En face de ce mal on a dû chercher un remède ; on s'en préoccupe partout ; et l'autorité s'est empressée d'user des moyens à sa disposition.

On a taxé les liquides spiritueux ; nulle autre marchandise ne supporte des taxes aussi fortes. Ce moyen, on l'espérait, devait enrayer le mal, et cependant le mal grandit, grandit sans cesse. On a fait des lois de répression sévères et qu'on applique avec sévérité. Quels ont été les résultats ? Les débits de boissons sont-ils moins nombreux, sont-ils moins fréquents ? Loin de là, car dans notre ville, il est affligeant de le signaler, après l'épidémie de l'année dernière, la consommation a augmenté d'un quart.

Le prédicateur fait ensuite connaître la consommation par tête dans les divers pays d'Europe, aux Etats-Unis, puis il ajoute :

Dans la province de Québec toute, entière la consommation est d'un gallon et demi par tête ; dans Montréal et ses environs, de près de quatre gallons par tête.

Donc, on le voit, les tarifs les plus forts sont insuffisants ; les lois répressives sont insuffisantes, à qui alors la Patrie et la Religion vont-elles s'adresser ?

Aux sociétés de tempérance, à leurs membres qui sont les défenseurs de ce qui est le plus cher aux Canadiens : la Patrie et la Religion ; qui sont leur ressource, leurs auxiliaires. La Patrie et la Religion considèrent les sociétés de tempérance comme le remède le plus salutaire et le plus honorable. C'est en même temps le plus digne de la foi du chrétien, puisque l'Eglise bénit les sociétés de tempérance, qu'elle bénit leurs étendards, que le Souverain Pontife, l'illustre Léon XIII, étend sur elles sa protection et les a favorisées de nombreuses indulgences.

Pour que les sociétés de tempérance accomplissent tout le bien qu'elles doivent faire ; pour qu'elles soient le remède contre ce vice affreux de l'intempérance, les membres doivent rester fidèles à leur serment, être dévoués à leur société, et se montrer convaincus.

Après ce sermon dont nous n'avons pu donner qu'un informe canevas, Mgr l'archevêque de Montréal donna le salut du très Saint Sacrement. Puis sa Grandeur bénit la bannière de la Société de tempérance de Notre-Dame.

Dimanche 26 septembre, si le temps le permet, on fera, dans l'après-midi, le chemin de la croix au cimetière.

Les exercices commenceront à deux heures. On y fera la quête pour le vestiaire Notre-Dame.

Tous les fidèles sont invités à ce pieux pèlerinage.

La neuvaine préparatoire à la fête de St-François d'Assise commencera samedi soir, 25 du courant à la chapelle des Stigmates (coin des rues St-Urbain et Dorchester).

Les exercices auront lieu chaque jour : le matin messe à six heures ; le soir à sept heures et demi, sermon suivi de la bénédiction du très Saint Sacrement.

Le dimanche l'office du soir commencera à sept heures.

Les hommes seuls sont admis à ces pieux exercices.

On nous communique l'article suivant qui a trait au séjour à Montréal et au départ de cette ville du R. P. PICHON, S. J.

Une émotion indéfinissable nous maîtrise en traçant ces lignes et ce sentiment est partagé par des milliers de catholiques du pays. Notre humble hommage à une figure éminemment sacerdotale et n'est que le faible écho de tant d'âmes qui pleurent ce départ inattendu ; de tant de gens qui bénissent le Bon Dieu d'avoir rencontré sur leur route un tel apôtre du Sacré-Cœur de Jésus.

Ce trop court apostolat parmi nous, a creusé un sillon profond : l'ouvrier infatigable a répandu avec profusion la semence divine, il a vu germer des fruits de bénédiction et nous osons dire que ces fruits produiront au centuple, puisque maintenant des larmes les arrosent.

Le premier novembre 1884, le révérend père Pichon débutait dans la chaire du Jésus, aussitôt on lui a reconnu une place à part parmi nos grands orateurs, on accourait de tous côtés pour l'entendre. Parfois on était tenté de lui reprocher la brièveté de ses sermons. Mais cette parole vibrante possédait le secret d'éclairer les âmes par des définitions lumineuses qui demeurent, quand l'esprit et le cœur ont pu savourer ce enseignement chrétien à la fois suave, persuasif et entraînant.

Au mois de décembre 1885, une âme qui a su conserver l'appréciation des grandes et belles choses, nous entraînait pour entendre le panégyrique de St-François-Xavier. Oh ! le beau chef-d'œuvre d'éloquence ! L'orateur vous ravit, vous subjugue, fouille tous les replis du cœur humain, aux prises avec la grâce divine, il dévoile ses velléités, prend part à ses combats, puis les triomphes et la gloire d'un saint sont racontés avec l'entrain incomparable d'un chant d'amitié fraternelle !

Au mois de mars 1886, les congréganistes de l'Immaculée Conception du Jésus ont obtenu le privilège d'une neuvaine en l'honneur de l'apôtre des Indes, et cette neuvaine de grâce, a eu lieu du 4 au 12. Les Enfants de Marie du Sacré-Cœur et les membres

de l'association de la bonne mort s'unirent aux congréganistes pour faire cette neuvaine. Ces exercices feront époque dans l'histoire du Jésus jamais on n'y avait vu un auditoire aussi nombreux.

Chaque dimanche du carême 1886 les fidèles recueillaient avidement les leçons du Divin Maître en suivant un commentaire de l'histoire de la Passion dans toute la simplicité de l'Évangile. Parfois des élans sublimes révélaient le cœur de l'apôtre marchant à la conquête des âmes. Il nous semble encore entendre cette parole frémissante nous disant : Vous vous groupez autour de la chaire de vérité pour entendre la parole de Jésus-Christ, pour mieux connaître Jésus-Christ !... C'est là le plus noble attrait de vos âmes et not' gloire à nous, est de vous donner Jésus-Christ !

Aussi quelle étude approfondie des mystères de la vie de Notre-Seigneur. Cette méditation amoureuse de certaines pages de l'Évangile nous faisait entrevoir des horizons nouveaux. La lumière céleste s'infiltrait doucement dans des existences obscurcies par d'épais bronillards, ces rayons bienfaisants dissipaient les préoccupations multiples, pour faire tomber les inutilités de la vie et amener l'âme à servir Dieu avec amour et confiance, cherchant simplement l'unique nécessaire. Tantôt sur les traces de saint Pierre ; d'autrefois sur les pas de Madeleine, des âmes faibles et chancelantes, égarées, ont retrouvé la paix du cœur ; ces réconciliations secrètes, mystérieuses sont la seule récompense du religieux vénéré dont les labeurs sont si extraordinairement féconds.

Un homme dont notre patrie s'honore et qui porte vaillamment la couronne de grandes douleurs disait dans l'abandon d'une causerie amicale : " Impossible de ne pas admirer le talent de l'orateur, il entraîne, il élève l'esprit, il rassasie l'intelligence, surtout " il m'a touché le cœur en me révélant le prix de la souffrance, " désormais je me consolerais de tout en me rappelant sa touchante " exhortation sur l'agonie de Notre-Seigneur. "

Ces souvenirs ineffaçables nous parlent bien haut en ce moment où cette voix éloquente s'éloigne de nos rivages, ils nous entraîneraient loin et pourtant ce n'est qu'un pâle reflet des merveilleuses richesses si généreusement prodiguées.

A plusieurs reprises, Québec notre antique capitale a rappelé le révérend père Pichon dans ses murs pour prêcher des retraites tantôt à des personnes du monde, tantôt à diverses maisons religieuses. Saint-Henri, l'Assomption, Saint-Jean-Baptiste de Montréal, Saint-Ignace du Côteau-du-Lac, Vaudreuil sont au nombre des paroisses qui ont eu le privilège de ses travaux apostoliques. Nos compatriotes de Biddeford, Maine (États-Unis) conserveront longtemps la mémoire du jubilé prêché par le révérend père au mois de mai dernier.

Il fallait l'entendre dans ses instructions de retraite : c'est alors surtout qu'il déployait avec un rare bonheur toutes les ressources d'une magnifique intelligence, les recherches éclairées d'un digne fils de Saint-Ignace, le dévouement paternel infatigable du Bon Pasteur, pour remuer les âmes, les relever et les fortifier.

Le trait saillant, choisi entre mille, narré avec ce don qui n'appartient qu'à lui, venait appuyer l'enseignement et faisait toucher des plaies secrètes peut-être ignorées jusqu'alors.

S'il nous était permis de pénétrer dans le sanctuaire de nos communautés religieuses, on nous dit, que dans ce champ mystérieux des épouses de Jésus-Christ l'apostolat du révérend père était saintement apprécié. La plupart de nos couvents ont joui de son ministère, comme prédicateur de retraites, et les âmes privilégiées qui habitent dans la maison du Seigneur rendront d'éternelles actions de grâces au Sacré-Cœur de Jésus de les avoir conviées à une connaissance plus intime des trésors inépuisables de cette Source de toute sainteté.

Le confessionnal du révérend père était toujours assiégé par une telle foule, qu'il fallait souvent se résigner à stationner très longtemps avant de pouvoir se rendre jusqu'à lui. Ses courses auprès de ses malades ne lui laissaient guère de loisir ; néanmoins il savait faire face à tout avec une bénignité qui ne se démentait jamais. Un seul peut lui faire des reproches de son indifférence comme de son ingratitude : c'est le *Parloir*, en effet ce bon père n'avait pas le temps de s'y rendre.

Qui n'aurait vu que le grand orateur en chaire, démasquer les délits de la société moderne, jeter le défi au monde que son Divin Maître a maudit, disséquer avec un scalpel impitoyable les girouettes et les hypocrites, ne saurait apprécier ce guide éclairé, ce consolateur suprême, le père bienfaisant des âmes pour qui il savait vraiment se faire tout à tous. On ne s'étonne pas que le signal de son rappel ait jeté un deuil profond dans nos rangs.

Le révérend père était directeur de deux congrégations : les Enfants de Marie du Sacré-Cœur et la congrégation de l'Immaculée Conception du Jésus.

Les congréganistes de l'Immaculée Conception du Jésus, avaient voulu profiter de la fête du saint patron du révérend père Pichon, pour offrir à leur directeur vénéré un bouquet de communions.— Samedi, 11 septembre, l'autel de Notre-Dame de Liesse au Jésus était couvert de fleurs et brillant de flambeaux : à six heures, le révérend père offrait le saint sacrifice pour la pieuse congrégation réunie aux pieds de la Cause de notre joie ; l'ardent apôtre de la communion fréquente avait la consolation de distribuer la manne céleste à ses enfants dévouées. Plus tard on recueillait une offrande pour lui être présentée. En souvenir de cette modeste fête, dont la piété filiale faisait tous les frais, on avait orné le Tabernacle d'une superbe guirlande, elle y restera pour marquer un jour doublement mémorable, puisque le courrier français de ce samedi soir, 11 septembre, rappelait le révérend père auprès de son Provincial.

La discipline militaire qui régit les intrépides soldats d'Ignace, donnait à peine le temps de reprendre haleine, il fallait partir le 15 septembre, jamais on n'a vu, parr i nous, expression aussi spontanée ; de regrets profondément sentis.

La société des Enfants de Marie du Sacré-Cœur avaient goûté les prémices du ministère du révérend père Pichon à Montréal ; pendant son séjour ici, elles ont joui de tous les avantages des rapports de famille, aussi la séparation est des plus pénibles. Quelques dignitaires de cette association et quelques dames honoraires et congréganistes de l'Immaculée Conception du Jésus ont généreusement souscrit pour offrir au révérend père Pichon une bourse destinée aux frais de son voyage. Une des congréganistes de l'Immaculée Conception a eu la consolation de remettre au voyageur vénéré ce tribut de reconnaissance filiale.

Des campagnes environnantes on accourait pour voir le père ; le confessionnal plus entouré que jamais, a dû se fermer trop tôt, pour beaucoup d'enfants désolés, qui venaient pleurer à ce tribunal où ils avaient toujours retrouvé le ministre de la miséricorde. Toutes les classes de la société étaient représentées dans les corridors du collège Sainte-Marie ; on attendait pour obtenir quelques instants d'entrevue, entendre un mot d'encouragement.

Qui dira l'impression indicible de cette dernière messe offerte au maître-autel du Jésus, mercredi 15 septembre 1886. A cette foule réunie sous une impression profonde, il fallait le silence des grandes douleurs, les larmes silencieuses ajoutaient au recueillement ; toutes ces âmes unies par une douleur commune allaient demander au divin consolateur le courage de porter avec lui cette croix mystérieuse imposée par son amour.

Après l'action de grâces on se portait vers la sacristie et là, au milieu de ses enfants éplorées, le père si justement honoré conservait cette gaieté sacerdotale qui le distingue. Les adieux simples et solennels remuent trop profondément pour qu'on se serve de formules banales, quelques paroles entrecoupées de sanglots s'échappent : on sait quelle prière constante accompagnera le voyageur, puis des groupes d'amies s'agenouillent pour recevoir ensemble une dernière bénédiction.

Le soir, à dix heures, le révérend père quittait la gare du Pacifique pour prendre l'Orégon à Québec, le jeudi matin : le révérend père recteur et les RR. PP. Garceau et Rottot l'accompagnèrent à la station. Plusieurs citoyens ont eu à cœur de lui serrer la main à l'heure du départ ; des amis dévoués ne l'ont quitté qu'à Rimouski, d'autres encore ont voulu qu'à la dernière station sur les rives du Saint-Laurent, un message télégraphique lui porta des souhaits canadiens et les regrets d'une amitié sincère.

Le voyageur tant regretté a des droits incontestables à la reconnaissance de notre population, mais il est une figure que nous ne saurions oublier dans ce moment, un religieux qui nous appartient aux titres les plus sacrés et qui possède depuis longtemps la confiance et la vénération générales. La modestie bien connue du recteur du collège Sainte-Marie nous pardonnera un mot dicté avec la simple vérité, puisque c'est au révérend père Turgeon que notre pays se reconnaît redevable de l'apostolat béni du révérend père Pichon,

Il prend part à notre douleur, nous en avons, l'intime conviction ; pour l'adoucir il laisse entrevoir un rayon d'espérance. Nos vœux les plus ardents répondent à ce désir paternel ; notre prière filiale sera constante, persévérante. Nous confions nos plus chers intérêts à notre Mère Immaculée dans le ferme espoir que l'Etoile des mers ramènera vers sa ville de prédilection, l'apôtre infatigable dont la mémoire restera en bénédiction sur notre terre du Canada.

Au Revoir.

Messieurs les ecclésiastiques trouveront à la librairie St-Joseph (Cadioux & Dérome) le texte latin des prières qui doivent être récitées après les messes basses. Feuilles grand format, collées sur carton ; prix : 15 cents.

Petit format avec la traduction, à l'usage des fidèles, prix : 10 cents la douzaine.

LISTE OFFICIELLE DES CHANGEMENTS ECCLÉSIASTIQUES EN 1886 DANS
LE DIOCÈSE DE QUÉBEC.

La liste que nous avons publiée dans notre dernier numéro n'étant pas complète nous donnons aujourd'hui la liste officielle de ces changements :

Curés.

MM. H. Gagnon, transféré de la cure de Sainte Claire à celle de Saint-Edouard de Lotbinière ; G. De la Chevrotière, de la cure de Saint-Ubalde à celle de Notre Dame du Portage ; J. Marquis, du chapelinat de l'hôpital du Sacré-Cœur à la cure de Saint-Cajétan d'Armagh ; L. Morisset, de la cure de Saint-Côme de Kennébec à celle de Saint-Ephrem de Tring ; S. Garon, de la cure de Saint Sébastien d'Aylmer à celle de Saint-Gilles ; Lucien Gagné, de la cure de Saint-Cajétan d'Armagh à la cure de Saint-Ferdinand d'Halifax ; E. Grondin, de la cure de Notre Dame du Portage à celle de Saint-Augustin ; G. Fraser, du vicariat de Notre-Dame de Lévis à la cure de Saint-Honoré de Shenley ; T. Delagrave, de la cure de Saint-Paul de Montminy à celle de Saint-Pierre, Rivière du Sud ; N. H. Leclerc, de la cure de Saint-Athanase d'Inverness à celle de Sainte-Catherine ; A. Gingras, de la cure de Saint-Edouard de Lotbinière à celle de Sainte-Claire ; B. Demers, de la cure de Saint-Gilles à celle de Saint-François de Beauce ; J. D. Ballantyne, du vicariat de Sainte-Croix à la cure de Saint-Athanase d'Inverness ; E. Nadeau, de la cure d'Arichat, N. E., à la cure de Saint Sébastien d'Aylmer ; A. d'Auteuil, de la cure de Saint-Adrien à celle de Saint-Alphonse de Thetford ; A. Belleau, du vicariat de Saint Jean, I. O., à la cure de Saint-Pierre-Baptiste ; J.-B. Gosselin, du vicariat de Saint-Jean-Deschaillons à la cure de Notre-Dame des Anges de Montauban ; Placide Roy, du chapelinat de Saint-Joseph de la Délivrance à la cure de Notre-Dame de Buckland ; Eloi Laliberté, du vicariat de Saint-Thomas de Mont-

magny à la cure de Saint-Adrien d'Irlande ; F. Boutin, de la mission de Natas-Kouan, (Préfecture de la côte nord) à la cure de Saint-Côme de Kennébec ; O. Tanguay, du vicariat de Saint-Jean-Port-Joly à la cure de Saint-Paul de Montmagny ; J. E. Rouleau, du vicariat de Saint Roch de Québec à la cure de Saint-Ubald ; J. A. Langlois, de la mission de la Pointe-aux-Esquimaux, (Préfecture de la côte nord) à la cure de Saint-Philémon.

Vicaires.

MM. C. Leclerc, du vicariat de Saint-François de Montmagny à celui de Fraserville ; J.-B. Thiboutot, de la desserte de Saint-Augustin au vicariat de Saint-Jean, I. O. ; A. Rousseau, du vicariat de Beauport à celui de Saint-Jean-Deschaillons ; J. A. Feultault, du vicariat de Saint-Jean-Baptiste de Québec à celui de Saint-Roch de Québec ; Ph. Lemay, du vicariat de Lotbinière à celui de Saint-François de Montmagny ; A. Vézina, du vicariat de l'Île-aux-Grues à celui de Saint-Thomas de Montmagny ; J.-B. Ruel, de la mission du Sacré-Cœur de Bonne-Espérance, (Préfecture de la côte Nord), au vicariat de Beauport ; L. P. Delisle, au vicariat de Notre-Dame de Lévis ; C. Levêque, au vicariat de Lotbinière ; J. E. Galarneau, au vicariat de Saint-Frédéric de Beauce ; F. Marcoux, au vicariat de Sainte-Anne-Lapocatière ; C. Nadeau, au vicariat de Saint-Raphaël ; T. Blais, au vicariat de Saint-Ferdinand d'Halifax ; L. A. Grenier, au vicariat de Saint-Jean-Port-Joly ; L. Garon, au vicariat de Saint-Ephrem de Tring ; F. X. Casgrain, au vicariat de Saint-Augustin ; A. Magnan, au vicariat des Grondines ; J. Lavoie, au vicariat de Saint-Romuald ; A. Lamothe, au vicariat de saint-Gervais ; A. Angers, au vicariat de Sainte-Croix.

A l'archevêché.

M. P. B. Garneau, assistant-secrétaire.

Au séminaire de Québec.

MM. S. Jolicœur, A. Fiset, F. Pâquet, P. A. Olivier, J. E. Lamberge et P. E. Roy.

Au collège de Sainte-Anne.

MM. J. O. Soucy, vice supérieur et procureur, F. Bégin et A. P. Caron.

Au collège de Lévis.

MM. P. Plante, T. Lachance, T. A. Bégin, C. Lemieux et C. F. Labourière.

Chapelains.

MM. Jos. Hudon, au chapelinat de l'Hospice de Saint-Joseph de la Délivrance, à Lévis ; R. Casgrain, de la cure de Sainte-Catherine, au chapelinat de l'Hôpital du Sacré-Cœur.

Préfecture apostolique du golfe Saint-Laurent.

MM. Lauzé, du vicariat de Saint-Raphaël à la mission de Betsiamitz ; F.-X. Couture, du vicariat de Saint-Ephrem à la mission

du Sacré-Cœur de Jésus de Bonne-Espérance ; Théodule Giguère, à la Pointe-aux-Esquimaux ; E. O. Corriveau, du vicariat de Saint-Gervais à celui de Saint-Jean-Baptiste de New-York ; J. O. Guimont, au séminaire de Sherbrooke ; Ed. Lamontagne, H. Bouffard et Louis Saint-Pierre, sont entrés au noviciat des Rédemptoristes en Belgique ; P. S. O'Ryan, du séminaire de Québec, au collège de Saint-Dunstan de Charlottetown.

C. A. MAROIS, prêtre.
Secrétaire.

16 septembre 1886.

Orgue d'église à vendre : deux claviers et pédalier complets, 21 registres, 14 jeux parlants, buffet et tuyaux de façade richement décorés. S'adresser à Pepin et Boire, Montréal.

Voir leur annonce.

Le Saint-Siège, la France et la Chine.

“ On lit dans la *Semaine religieuse* de Paris.

“ Les difficultés pendantes entre le Saint-Siège et le gouvernement français, au sujet du protectorat des chrétiens de la Chine, semblent aplanies.

“ Au lieu de nommer auprès du Céleste Empire un légat apostolique à titre définitif et avec caractère diplomatique, le Souverain Pontife consent à envoyer à Pékin un légat en mission temporaire. Cet envoyé sera chargé d'étudier sur place de concert avec le représentant français, les questions relatives au protectorat des chrétiens en extrême Orient. Une décision définitive ne sera prise qu'au retour de ce légat.

“ On annonce que Notre Saint-Père le Pape confierait cette délicate mission à Mgr Agliardi, qui a naguère heureusement terminé la difficile affaire du protectorat portugais dans les Indes.”

LES AMIS DU CŒUR DE JESUS

ELVIRE LE FER DE LA MOTTE
EN RELIGION SŒUR MARY-JOSEPH
1828-1881.

(suite et fin.)

IX

Cependant Dieu, dans ses secrets impénétrables, retenait depuis trois longues années son humble servante dans les étreintes d'une pénible maladie de poitrine, compliquée d'une affection au cœur. Les délaissements intérieurs, les appréhensions du dernier juge-

ment, se mêlaient à ses souffrances pour augmenter ses mérites.

Elle occupait la petite cellule d'Irina et puisait des forces dans le voisinage de l'Époux céleste ; cette cellule donnait sur la chapelle : " Il n'y a point d'horizon borné, disait-elle, lorsqu'on voit Celui qui a tout créé. "

Son inaction ne la rendait pas oisive. Pour être circonscrit, le feu divin qui la dévorait n'en avait pas moins une issue : il travaillait au centre même du foyer qu'il consumait lentement. Les plus petites circonstances, les plus puérides en apparence, servaient à l'amie de Jésus pour conseiller de cette manière gracieuse qui lui était propre. Entendait-elle les jeunes novices et postulantes marcher dans les escaliers... " Oh ! disait-elle, je ne sais si tous ces pas sont pour Dieu ; et pourtant faisons tout pour Dieu : ce qui n'est pas fait pour lui est perdu. "

Elle leur faisait part du peu qu'elle pouvait apprendre au fond de sa cellule et trouvait moyen de les intéresser en les instruisant.

" Ce matin, disait-elle, je regardais une petite fumée qui montait vers le ciel : le temps était si calme, la petite fumée montait toute droite. Tout à coup un souffle dans l'air, un souffle imperceptible la fait dévier à droite et à gauche et s'étendre du côté de la terre. Hélas ! quelle image trop fidèle de nos cœurs ! Qu'il leur faut peu de chose pour les détourner de leur route vers le ciel ! " Une autre fois, c'était une poule s'évertuant à rallier autour d'elle sa famille indisciplinée : " Jésus, leur disait-elle, Jésus, ce Maître adoré, n'a pas craint de se comparer à cette humble créature, et de nous faire connaître les peines et soucis qu'il se donne pour sa famille spirituelle. Ah ! mes chères sœurs, qui n'aimeraient un gardien si vigilant ? "

Si le bruit des locomotives du rail de Terre-Haute arrivait à ses oreilles, elle disait encore : " Oh ! si nous travaillons seulement moitié aussi dur pour notre perfection, que n'accomplirions-nous pas en une année ! "

Sa figure s'illuminait lorsqu'elle entendait le récit de quelque acte accompli pour procurer la gloire de Dieu : une conversion, un retour à la foi. Elle s'animait alors à tel point, qu'on oubliait son état de souffrances habituelles.

Lorsque ses compagnes lui demandaient pourquoi son visage s'inondait de larmes lorsqu'elle se préparait à la confession, elle leur répondait : " Si nous savions combien Dieu est bon, nous pleurerions amèrement nos plus petites offenses. "

La sainte Eucharistie a été, pendant toute la vie de la sœur Mary-Joseph, sa force et son amour.

Pendant sa longue maladie, ce viatique du pèlerin, ce breuvage d'immortalité devenait sa consolation et son espérance. Ses sœurs en religion écrivaient : " Les jours où la sœur Mary-Joseph recevait son Dieu, son visage était comme transfiguré, et elle gardait

cette beauté la journée entière. Lorsque le divin hôte entra dans son cœur, elle était tellement immobile qu'on pouvait la croire dans un autre monde. Nous n'osions quitter sa chambre ni faire le plus petit mouvement, nous rappelant ces paroles du Cantique : " Je vous adjure, ô filles de Jérusalem, de ne faire aucun bruit et de ne pas troubler le sommeil de ma bien-aimée, jusqu'à ce qu'elle le veuille elle-même ! "

Les prières ardeutes de sa chère Supérieure, de ses compagnes dans le cloître, ne pouvaient plus retenir ici-bas l'âme de sœur Mary-Joseph : elle leur souriait encore, les remerciait avec effusion des soins délicats dont elle était l'objet, et se prêtait doucement à partager leurs illusions, les récréant par des cantiques français. Presque à la veille de sa mort, elle leur chanta, en saluant les saints du paradis :

Chantons les combats et la gloire,
Des saints, nos illustres aïeux,

Mais le Créateur réclame sa créature ; le sarment a donné son fruit : le vigneron va le détacher de ses ramifications terrestres pour le réunir à Celui qui a dit : " Je suis la vraie vigne, " et qui fait jaillir de ces grains, pressés, broyés, triturés sous le pressoir de l'affliction, le vin enivrant des élus.

Avec le crucifix d'Irma sur les lèvres, Elvire a rendu le dernier soupir. Ses dernières paroles résumant sa vie d'abnégation, d'obéissance et d'humilité. *May I go*, puis-je partir ? demanda-t-elle humblement à l'Assistante remplaçant la Supérieure absente, qui lui avait défendu de mourir pendant son voyage. Elle obtint d'elle cette étrange permission. A l'une de ses Sœurs qui s'offrait à souffrir en sa place, elle répondit : " Je vois votre cœur assez affligé ! " Ses invocations habituelles étaient celles-ci : " Seigneur, ayez pitié d'une pauvre pécheresse, qui espère néanmoins en votre miséricorde ! " Et voyant ses Sœurs agenouillées depuis longtemps à son chevet, dans un effort de charité, elle a parlé une dernière fois pour leur dire : " Relevez-vous, mes Sœurs, et priez pour moi assises. "

Depuis cette mort, un concert de pieuses louanges s'est élevé des forêts de l'Indiana et des côtes abruptes de la Bretagne à la mémoire de l'humble et douce Sœur Mary-Joseph.

Les noms de Sœur François-Xavier et de Sœur Mary-Joseph sont gravés sur le même tombeau, comme ils sont inscrits, nous osons l'espérer, au sein de l'éternelle gloire !

FIN,

DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une saine et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés.

11 Mach. XII, 46

PRIONS POUR NOS MORTS

Frère Mondolf de Mary, des Ecoles chrétiennes.—Ellen Ryan, ép. Nicholson.—J. Barthelette.—B. Ryan, ép. Ch. Dupuis.—Frs Hamel.—Desanges Asselin.—Lélie Denis.—Chs Robillard.—N. Darreau.—Marie Dubreuil, ve Guillaume.—Louise Brêlère, ép. Lalimandère.—Benjamin Bélanger.—L. Beaudry.—Oliv. Trudel.—J.-B. Jacques.—Léa Pilon.—John Kenny.—Vi. Racicot, ép. Ch. Demay.—J. J. Bourgeois.—Mary Nolan, ve S. J. Nolan.—O. Langevin, ép. Favreau.—Ph. Boutet.—Georges Auger.—Isate Ponton.—Pierre Hébert.

DE PROFUNDIS.

REMEDE DU DR SEY, DE PARIS

est sans contredit, le meilleur spécifique connu pour prévenir les dérangements des organes digestifs et pour guérir ces organes quand ils sont malades.

C'est un remède composé des aromatiques les plus purs, qui stimule les fonctions digestives et qui loin d'affaiblir comme la plupart des médicaments, tonifie au contraire et vivifie.

De plus, il contient une substance qui agit directement sur les intestins, de sorte qu'à petites doses il prévient et guérit la constipation, et à doses plus élevées, il agit comme un des purgatifs les plus efficaces.

Les certificats suivants donnent une preuve suffisante de l'efficacité du Remède du Dr Sey.

Monsieur S. LACHANCE Montréal.

Je ne puis m'empêcher de reconnaître que le Remède du Dr Sey, dont vous êtes l'agent unique, m'a fait un grand bien. De tous les spécifiques dont j'ai fait usage pour régulariser l'action des organes digestifs, c'est celui qui m'a donné le plus de satisfaction. Je le conseille surtout aux personnes qui souffrent de la dyspepsie flatulente et j'espère que, comme moi, elle verraient leur santé s'améliorer notablement.

Veuillez croire à la respectueuse estime de votre bien dévoué L. J. LAUZON, Ptro. Saint-Henri de Masconche 10 octobre 1884.

M. Lachance. Ayant fait usage du Remède du Dr Sey, pour la dyspepsie, je m'en suis très bien trouvé.

Sr Thomas, supérieure, salle d'Asile St-Vincent de Paul, Montréal, 14 octobre 1884.

EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS \$1.00 LA BOUTEILLE.

Agent pour la Puissance,

S. LACHANCE, 646 ST-CATHERINE, MONTREAL

Succursale : Coin des RUES DESERY & NOTRE-DAME, HOCHELAGA.

PENTURES A RESSORT DE GEER

employées dans plus de trente églises et dans un plus grand nombre d'édifices publics, les seules durables.

AUSSI BOURRELETS EN CAOUTCHOUC POUR GARANTIR DU FROID PAR LES PORTES ET FENETRES

Chez **L. J. A. SURVEYER,**

1588, RUE NOTRE-DAME.

BEAUCHAMP & BE'OURNAY

SAISON D'ÉTÉ. Assortiment complet et varié d'étoffes à robes des plus jolies, et des meilleures fabriques. **CACHEMIRE'S** en très grande variété.

REDUCTION EXTRAORDINAIRE, dans les prix.

SPÉCIALITÉS D'ÉTOFFES, pour les communautés religieuses et les pensionnats,

677 RUE SAINTE-CATHERINE MONTREAL



CLOCHES D'EGLISES .
THE JONES BELL FONDRY CO.
 TROY N.-Y., U.-S.
MEARS & STAINBANK
 LONDRES-ANGLETERRE

REPRÉSENTÉS PAR
H. & J. RUSSEL
 22 RUE ST-NICOLAS, Montréal.
 AGENTS DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DE BELGIQUE,
 FABRICANTS DE SOMMIERS EN EER.

BRITTON & BRUNET
 PLOMBIERS

Poseurs d'Appareils à Gaz

A EAU CHAUDE ET A VAPEUR
 TOUTES ESPECES DE TRAVAUX EN METAL
 COMMANDES EXÉCUTÉES PROMPTEMENT

15, RUE CLAUDE

En face du Marché Bonsecours

MONTREAL

JOS. CHS. VAILLANCOURT
 Menuisier & Charpentier
 45 PLACE JACQUES-CARTIER
 MONTRÉAL.

Ouvrages de toutes sortes, 'en bois
 et en peinture,

A BAS PRIX

ÉTABLI EN 1859

HENRY R. GRAY

Chimiste-Pharmacien

144, Rue Saint Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparée avec
 soin. Première qualité de drogues et matières
 chimiques.

AUX MESSIEURS DU CLERGE ET AUTRES.

ARTHUR SIMARD

— DOREUR ET MANUFACTURIER DE —

MOULURES POUR CADRES.

Marchand de Gravures sur acier, Chromos, etc. Un magnifique as-
 sortiment de miroirs dans tous les prix.

SPECIALITE

ENCADREMENT DE CHEMINS DE CROIX

— ET —

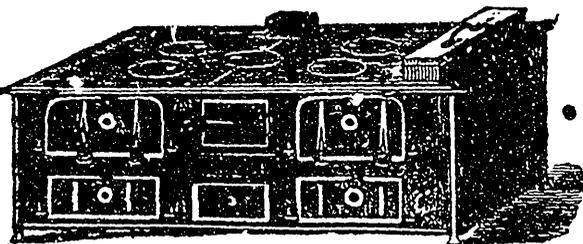
DECORATIONS POUR EGLISES

Atelier : ECOLE DE REFORME, RUE MIGNONNE

Magasin : No. 1662 RUE NOTRE-DAME, Montréal.

POELES de CUISINE FRANÇAIS en fer forgé.

• LES
MEILLEURS
SUR LE
MARCHÉ
Adoptés



et approu-
vé par
un grand
nombre de
Pension-
nats, de
Couvents,
d'Hospices
et
d'Hôtels,

F. FROIDEVAUX

No. 264, RUE SAINT-LAURENT, No. 264.

Posage d'Appareils de chauffage, pour Édifices publics et particuliers.

OUVRAGE GARANTI

COMMANDES EXÉCUTÉES AVEC SOIN ET PROMPTITUDE—PRIX RAISONNABLES



FOUR LAMPES DE SANCTUAIRES.

DECLAIRAGE POUR ETABLISSEMENTS PUBLICS, PENSIONNATS COLLEGES.
Pureté garantie.

DE TOUTES SORTES POUR L'INDUSTRIE.

ESSENCES ET PARFUMS, PRODUITS CHIMIQUES.

L. E. MORIN, Jr. 14 Rue St-Thérèse, Montréal.

PEPIN & BOIRE

FACTEURS D'ORGUES D'EGLISE ET DE SALON

No. 605 Rue Sanguinet, Montréal.

30 ANS D'EXPERIENCE CHEZ MM. S. R. WERREN & FILS,

TORONTO

Satisfaction garantie et conditions faciles. Réparation et accordage exécutés promptement et à bas prix

Spécialité de Bois de Charpente et de Menuiserie
pour les Eglises, Chapelles & Couvents, pour
les sculptures, etc. Service prompt

HURTEAU & FRERE,

92 Rue SANGUINET. MONTREAL.

RECOMPENSE ! DE \$10 a \$50,

à toute personne qui nous in-
formera de quelque vacance
d'instituteurs dans les écoles ou de demandes. Pas de trouble ni de
épense. Adresser un timbre pour circulaire à

L'AGENCE DES ECOLES, CHICAGO,
185 South Clarke St.

N. B. Nous avons besoin de toutes sortes d'instituteurs pour les écoles et les familles.

ORGUES--HARMONIUMS• DOMINION

— FABRIQUÉS SPÉCIALEMENT POUR L. E. N. PRATTE. —

PAR LA

COMPAGNIE D'ORGUES ET DE PIANOS DOMINION, BOWMANVILLE, ONT.

A l'usage des Eglises et des chapelles de communautés, d'après des devis particuliers et autres que ceux du catalogue; ga antis pour 5 ans et surpassant en RICHESSE, en PUISSANCE et en SŒAVITÉ DE SON les meilleurs instruments de fabrique étrangère. Les plus éminents Organistes du pays recommandent les Orgues-Harmoniums "DOMINION".

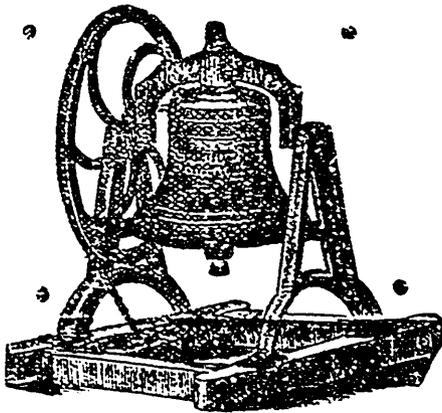
Satisfaction garantie et conditions faciles

Toujours en magasins, L'ASSORTIMENT LE PLUS VARIÉ QU'IL Y AIT EN CANADA
Commandes par la Poste et autres remplies avec diligence. Grande réduction de Prix.

L. E. N. PRATTE

Agent général pour la province de Québec.

1878 RUE NOTRE-DAME, Montréal.



FONDERIE CANADIENNE

CLOCHES

POUR ÉGLISES, COLLEGES ET
COUVENTS.

Seules ou en Carillons
AVEC MONTURES EN FER OU EN BOIS

A meilleur marché et de meilleure
qualité que les cloches anglaises
ou américaines.

Fournitures pour intérieur
des églises.

Appareils de chauffage d'après les
meilleures systèmes.

E. CHANTELOUP, 593, Rue Craig, Montréal, P. Q.

UNE SPECIALITÉ

MESSIEURS LES ÉCONOMES FERONT BIEN DE VISITER

LES

NOUVEAUX MARCHÉS A BEURRE

DE

J. B. RICHER

POUR LEURS PROVISIONS D'AUTOMNE

MARCHÉ CENTRE

468½ Rue LAGAUCHETIÈRE, 468½

SUCCURSALE AU MARCHÉ ST ANTOINE, RUE LAMONTAGNE, MONTRÉAL.

